



Éthique et éducation

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Éthique et éducation

Combattre les pratiques contraires à l'éthique à tous les niveaux dans le domaine de l'éducation est une mission essentielle de l'UNESCO dans le cadre de ses initiatives visant à faire du droit à une éducation de qualité une réalité pour tous. Conformément au Consensus de Monterrey sur le financement du développement, les pratiques contraires à l'éthique et la corruption constituent « *un important obstacle à la mobilisation et l'allocation efficaces des ressources et détournement des ressources essentielles à l'éradication de la pauvreté, ainsi qu'au développement économique et durable* » (Monterrey, 18-22 mars 2002).

Afin d'améliorer l'accès à l'éducation, d'assurer l'équité, la qualité et l'efficacité, il est nécessaire d'examiner attentivement les questions éthiques. Selon plusieurs études de l'UNESCO, la « fuite » des capitaux destinés à l'éducation a plus d'ampleur dans les écoles pauvres que dans les riches. Les droits d'inscription illégaux et d'autres frais cachés expliquent le faible taux de scolarisation et le fort taux d'abandon dans les segments les plus pauvres de la population; la manipulation de critères normalement en faveur des pauvres contribue à réduire les ressources globales disponibles pour les plus défavorisés.

Faire du droit à l'éducation une réalité

Pour faciliter la progression vers les six objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) adoptés lors de la Conférence de Dakar en 2000, il faut s'attaquer d'urgence aux pratiques contraires à l'éthique qui excluent certains enfants des écoles primaires et secondaires, ainsi que de l'enseignement supérieur.

Que cette absence d'éthique concerne la gestion du secteur éducatif lui-même ou un comportement précis au niveau d'une classe, il est capital que l'UNESCO et ses partenaires dans le domaine de l'éducation combattent ces pratiques. Leurs initiatives actuelles vont de la collecte et l'échange d'informations au dialogue politique et au renforcement des capacités, de la promotion de codes de conduite professionnels à la lutte contre les « usines à diplômes » fournissant des qualifications douteuses.

Cadres éthiques

Certains textes importants abordent ces questions. Dès 1966, la Recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant évoquait la nécessité d'adopter des codes éthiques pour « *assurer le prestige de la profession et l'accomplissement des devoirs professionnels selon des principes*

acceptés ». Des textes plus récents, comme la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC, Mérida, décembre 2003), appellent la communauté internationale à se concentrer plus particulièrement sur la lutte contre la corruption. La CNUCC implique toutes les organisations du système des Nations Unies, chacune ayant un rôle spécifique à jouer, y compris l'UNESCO.

Défis éthiques

Dans le cadre de la mission de l'UNESCO liée à l'éducation, les principales questions éthiques sont notamment la lutte contre les faux titres et diplômes, la violence à l'école, les frais de scolarité illégaux, le mauvais usage des fonds et le vol des équipements scolaires, les attitudes discriminatoires, le harcèlement sexuel, l'absentéisme injustifié.



© Andra Stevens, Ministre de l'enseignement supérieur, Zimbabwe

Ces pratiques contraires à l'éthique sont d'autant plus dommageables que l'un des rôles fondamentaux des institutions éducatives est de refléter et de promouvoir des valeurs, des principes éthiques et une citoyenneté

responsable. De plus, dans un monde globalisé, l'émergence de sociétés du savoir encourage de plus en plus de jeunes gens à se tourner vers des institutions éducatives afin d'acquérir les moyens d'intégrer l'économie du savoir. Cet accroissement de la demande est un phénomène auquel les systèmes et institutions éducatifs du monde entier tentent de répondre et que des prestataires peu scrupuleux essaient de plus en plus d'exploiter.

Faux diplômes : la réponse de l'UNESCO

L'intégrité de l'enseignement supérieur mondial est menacée par la multiplication d'institutions douteuses appelées « usines à diplômes ». Elles répondent à l'explosion de la demande de qualifications supérieures, en particulier dans les pays en développement, en proposant de faux diplômes. La mondialisation de

Institut international pour la planification de l'éducation : éthique et éducation

- **Recueil d'informations** sur l'éthique et la corruption dans l'éducation, notamment identification et étude d'exemples de réussite ;
- Organisation d'**activités de renforcement des capacités** pour les fonctionnaires, donateurs et ONG ;
- Promotion du **dialogue politique** auprès de divers partenaires (ministères des Finances et de l'Éducation, parlementaires, organisations de la société civile, etc.) ;
- Promotion de la **coopération internationale**.

Dans le cadre de ses orientations futures, l'IIPE a commencé à :

- Élaborer des **outils sur les codes de conduite des enseignants** ;
- Lancer une **nouvelle recherche sur la transparence dans le ciblage des primes** pour comparer différents mécanismes d'allocation des primes afin de déterminer lesquels s'avèrent relativement efficaces pour atteindre les bénéficiaires prévus.

l'enseignement supérieur et l'expansion constante d'Internet facilitent leurs activités et leur permettent de brouiller plus facilement les pistes lorsque les autorités les recherchent.

L'UNESCO et ses partenaires travaillent de différentes manières pour protéger l'intégrité de l'enseignement supérieur au niveau international et favoriser le renforcement des capacités pour garantir sa qualité. L'UNESCO a créé le Forum mondial pour l'assurance qualité, l'accréditation et la reconnaissance des titres de l'enseignement supérieur afin de donner aux intéressés la possibilité de débattre de ces questions émergentes. Aux côtés de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'UNESCO a élaboré les Lignes directrices pour un enseignement supérieur transfrontalier de qualité, actuellement utilisées par de nombreux pays pour construire leurs propres législations et/ou politiques.

Établir une « liste noire » des institutions douteuses est une tâche impossible. L'UNESCO a donc lancé un portail Internet qui réunira des « listes blanches », fournies par les gouvernements, recensant les institutions d'enseignement supérieur reconnues officiellement. Les étudiants et autres personnes concernées par l'authenticité de ces institutions et qualifications pourront alors vérifier leur situation.

Usurpation du nom de l'UNESCO

Certaines « usines à diplômes » se servent abusivement du nom de l'UNESCO à divers degrés. Elles utilisent une multitude de subterfuges destinés à établir un lien factice ou à falsifier un lien réel avec l'UNESCO pour donner l'illusion qu'il s'agit d'institutions d'enseignement supérieur reconnues internationalement. Une même institution peut avoir recours à plusieurs procédés.

En novembre 2008, l'UNESCO s'est associée au Conseil pour l'accréditation dans l'enseignement supérieur (CHEA) afin de mettre en place un groupe d'experts

visant à élaborer des suggestions pour une action internationale efficace contre les « usines à diplômes ».

La lutte contre ces « usines à diplômes » doit être une action multidirectionnelle. Premièrement, les pays doivent être désireux de protéger l'intégrité de leur système d'enseignement supérieur. Cela nécessite une bonne communication afin que les autorités éducatives aient connaissance de toutes les entreprises enregistrées dans le secteur de l'éducation sur leur territoire. Deuxièmement, des organismes de contrôle de qualité doivent relever le défi ardu d'intégrer le *e-learning* transfrontalier à leur champ de compétences. Troisièmement, tous les organismes accordant des aides financières aux étudiants ou remboursant les frais de scolarité doivent s'assurer qu'ils ne soutiennent pas involontairement des « usines à diplômes ». Quatrièmement, les employés, responsables des admissions et autres doivent vérifier les titres qui leur sont présentés. Comme pour d'autres types d'infractions, la certitude d'être découvert est le facteur le plus dissuasif pour les auteurs. Cinquièmement, les médias, y compris Internet, doivent informer le public sur les institutions éducatives douteuses. Enfin, il serait utile de créer un réseau international d'information et d'alerte sur les « usines à diplômes » car les faux prestataires sont mobiles à l'échelle internationale et peuvent aisément réapparaître dans un endroit placé sous une autre juridiction si leur entreprise a été fermée ailleurs.

Contacts : Muriel Poisson
m.poisson@iiep.unesco.org

Stamenka Uvalic-Trumbic s.uvalic-trumbic@unesco.org

Liens : <http://www.iiep.unesco.org/fr.html>

www.unesco.org/education/portail/hed-institutions